



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

LUNDI 04 FEVRIER 2019

L'AMPHI Z, LA TRAPPE, LA MAISON MANDELA



Les habitants et collectifs de soutien rappellent le droit inconditionnel au logement et vous invitent à manifester votre solidarité et votre indignation !

Soyons nombreux et nombreuses !

PLUS PERSONNE À LA RUE !

9h
au tribunal d'instance de Villeurbanne.

3 rue du Dr Pierre Flury Papillon

19h
rendez-vous au Centre Culturel et de la Vie Associative de Villeurbanne pour «les belles rencontres» avec les habitants, organisées par M. Kimelfeld, Président de la Métropole, qui est l'un des responsables des expulsions, et de la non mise à disposition des logements vides et vacants aux personnes à la rue.

COVA de Villeurbanne au 234 Cours Emile Zola,
Sur inscription : bellesrencontres.villeurbanne@grandlyon.com



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

LUNDI 04 FEVRIER 2019

L'AMPHI Z, LA TRAPPE, LA MAISON MANDELA



Les habitants et collectifs de soutien rappellent le droit inconditionnel au logement et vous invitent à manifester votre solidarité et votre indignation !

Soyons nombreux et nombreuses !

PLUS PERSONNE À LA RUE !

9h
au tribunal d'instance de Villeurbanne.

3 rue du Dr Pierre Flury Papillon

19h
rendez-vous au Centre Culturel et de la Vie Associative de Villeurbanne pour «les belles rencontres» avec les habitants, organisées par M. Kimelfeld, Président de la Métropole, qui est l'un des responsables des expulsions, et de la non mise à disposition des logements vides et vacants aux personnes à la rue.

COVA de Villeurbanne au 234 Cours Emile Zola,
Sur inscription : bellesrencontres.villeurbanne@grandlyon.com

CONTRE LES EXPULSIONS

Depuis des années, dans l'agglomération lyonnaise, des enseignants et des parents sont contraints de faire dormir les enfants à l'école, des collectifs solidaires ouvrent des lieux vacants pour mettre à l'abri ceux et celles qui n'ont pas de toit. Pendant ce temps la Métropole et les Mairies expulsent des personnes seules sans abris et sans solution, des familles avec bébés, enfants et adolescents, des femmes enceintes et des malades.

Le résultat de cette politique inhumaine : mise en danger des personnes, traite des êtres humains, mères isolées à la rue, développement des maladies, exposition à des températures extrêmes, manque d'eau, sont autant d'atteintes à la dignité. Outre ces conditions de vie particulièrement difficiles, c'est l'angoisse permanente du lendemain et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir.

**DROIT AU LOGEMENT,
NON AUX EXPULSIONS !
MANIFESTONS NOTRE
SOUTIEN LE 4 FÉVRIER !**

Collectif Amphiz,
Agir-Migrants et Mandela,
La Trappe, la Coordination
Urgence Migrants, Janais
Sans Toit Rhône, ASSCDA
Oulins, SoutienMigrants
collège, association
C.S.P.01R, association
C.L.A.S.S.C.S. Idh Rhône,
NRAP, Sud éducation.

**L' AMPHI Z, LA TRAPPE, ET LA
MAISON MANDELA (CUSSET)
ABRITENT 350 PERSONNES DONT
DES FAMILLES ET 18 ENFANTS
ET ÉLÈVES DE VILLEURBANNE
DEPUIS DÉCEMBRE 2017.
MAINTENANT, LA SEULE SOLUTION
QUI LEUR EST PROPOSÉE, C'EST
DE RETOURNER À LA RUE !**

Il y a dans la Métropole de Lyon de très nombreux lieux vides et vacants, ainsi qu'un manque criant de logements sociaux. Il n'y a aucune volonté politique de soulever cette question dramatique du droit au logement, de ceux et celles pour qui payer un loyer est impossible.

Depuis un an, nous revendiquons le droit à l'hébergement et une amélioration des conditions de vie de ceux et celles qui n'ont pas d'autre choix que de vivre en squat. Pour unique réponse, la Métropole demande l'expulsion de ces trois lieux lors d'une nouvelle procédure au tribunal d'instance de Villeurbanne le 4 février 2019. Nous rappelons que, dans cette histoire, l'État est dans l'illégalité, en ne prenant pas en charge les personnes qu'il est censé mettre à l'abri. Par conséquent, nous demandons la réquisition de tous les lieux vacants par les collectivités territoriales ou l'État.

Collectif Amphiz,
Agir-Migrants et Mandela,
La Trappe, la Coordination
Urgence Migrants, Janais
Sans Toit Rhône, ASSCDA
Oulins, SoutienMigrants
collège, association
C.S.P.01R, association
C.L.A.S.S.C.S. Idh Rhône,
NRAP, Sud éducation.

CONTRE LES EXPULSIONS

Depuis des années, dans l'agglomération lyonnaise, des enseignants et des parents sont contraints de faire dormir les enfants à l'école, des collectifs solidaires ouvrent des lieux vacants pour mettre à l'abri ceux et celles qui n'ont pas de toit. Pendant ce temps la Métropole et les Mairies expulsent des personnes seules sans abris et sans solution, des familles avec bébés, enfants et adolescents, des femmes enceintes et des malades.

Le résultat de cette politique inhumaine : mise en danger des personnes, traite des êtres humains, mères isolées à la rue, développement des maladies, exposition à des températures extrêmes, manque d'eau, sont autant d'atteintes à la dignité. Outre ces conditions de vie particulièrement difficiles, c'est l'angoisse permanente du lendemain et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir.

**DROIT AU LOGEMENT,
NON AUX EXPULSIONS !
MANIFESTONS NOTRE
SOUTIEN LE 4 FÉVRIER !**

**L' AMPHI Z, LA TRAPPE, ET LA
MAISON MANDELA (CUSSET)
ABRITENT 350 PERSONNES DONT
DES FAMILLES ET 18 ENFANTS
ET ÉLÈVES DE VILLEURBANNE
DEPUIS DÉCEMBRE 2017.
MAINTENANT, LA SEULE SOLUTION
QUI LEUR EST PROPOSÉE, C'EST
DE RETOURNER À LA RUE !**

Il y a dans la Métropole de Lyon de très nombreux lieux vides et vacants, ainsi qu'un manque criant de logements sociaux. Il n'y a aucune volonté politique de soulever cette question dramatique du droit au logement, de ceux et celles pour qui payer un loyer est impossible.

Depuis un an, nous revendiquons le droit à l'hébergement et une amélioration des conditions de vie de ceux et celles qui n'ont pas d'autre choix que de vivre en squat. Pour unique réponse, la Métropole demande l'expulsion de ces trois lieux lors d'une nouvelle procédure au tribunal d'instance de Villeurbanne le 4 février 2019. Nous rappelons que, dans cette histoire, l'État est dans l'illégalité, en ne prenant pas en charge les personnes qu'il est censé mettre à l'abri. Par conséquent, nous demandons la réquisition de tous les lieux vacants par les collectivités territoriales ou l'État.